



togomatin

TOGOMATIN - N° 229 DU 26 OCTOBRE 2017 / PRIX : 250 FCFA



Agnès Romatet-Espagne

Alassane Ouattara

Crise togolaise / Successions d'appels au dialogue

Une mise en demeure pour cesser toute manifestation de rue

Du président de la République de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara à la porte-parole du Quai d'Orsay, Agnès Romatet-Espagne jusqu'au porte-parole Heather Nauert, du Département d'Etat américain, c'est le même son de cloche du « dialogue » qui a été entendu avant-hier et hier, lorsque toutes ces voix sont montées au créneau abordant la crise togolaise. Avec tous ces appels lancés à l'endroit de la classe politique togolaise, on peut se demander s'il y a encore ...

P 3

CULTURE



Salle de Cinéma Canal Olympia, le nouveau joyau lève ses rideaux

Lomé dispose désormais d'une nouvelle salle de cinéma de haut standing. Canal Olympia, ainsi se dénomme ce nouveau joyau qui a été inauguré mardi dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Il avait à ses côtés l'homme d'affaires français Vincent Bolloré ...

P 7

SPORT

Prix FIFA 2017 Le Togolais Francis Koné, prix Fair-Play sur le terrain



P 10

HUMANITAIRE

Don de sang des agents de Moov Togo



P 3

EDITORIAL

Y-a-t-il un diplomate en Gambie ?

Après plus d'un an d'exercice du pouvoir, on croyait l'administration Adama Barrow, finir avec le trop-plein de maladroites qui l'a caractérisée au lendemain de sa prise de pouvoir avec l'aide de presque tous les pays de la sous-région dont le Togo. Ils étaient nombreux à avoir souhaité, espéré, attendu... un président gambien, qui ne soit pas la risée en prenant des décrets dans l'ignorance des textes, etc....

P 3

Au terme de ses échanges avec les acteurs politiques du Togo

La CIP-UEMOA croit à un dialogue républicain



P 3

tm SOMMAIRE



Tourisme
Le processus de la normalisation amorcé

P5



Télévision
« Nollywood TV Epic », la nouvelle chaîne Canal+, vouée aux films africains

P7



Danse contemporaine à l'Institut Français
Dan Tchekpo sur les « aires » du vent

P9



Cyclisme / Tour du Faso
Les 4 qui vont défendre les couleurs du Togo

P 10



Humanitaire
Don de sang des agents de Moov Togo

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Depuis 2014, les différents produits du Fonds National de la Finance Inclusive (APSEF, AGRISEF, AJSEF, Produit de la BAD, Produit d'Accompagnement Spécial et Produit Saisonnier) ont permis à des milliers de Togolaises et Togolais de revenus modestes d'avoir accès au microcrédit pour leur permettre de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus.

"Echos des bénéficiaires des produits FNFI", se veut un lieu de partage hebdomadaire via Togo Matin, des témoignages de bénéficiaires dignes de success stories, avec des inductions mélioratives sur le plan social économique, sanitaire, prise en charge des enfants, etc.

Dans toute la région de la Kara comme dans les autres régions du pays, l'impact induit par le produit AGRISEF "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" sur le quotidien de nos milliers d'agriculteurs est plus qu'édifiant. Rencontre avec un bénéficiaire qui fait la fierté de son entourage. Tchintchinda, un des quartiers populaires de Kara (Préfecture de la Kozah). Dans ce quartier, nous apercevons un groupe de maraîchers qui se dirigent vers les abords de Tchintchinda bas-fond, un endroit de la production maraîchère par excellence.

Parmi ce groupe, se trouve Komi Badjaliwa, bénéficiaire du Produit AGRISEF. Il attire notre attention, nous le suivons et voici ses expériences... Il sonne 06 heures 12. Le jour se lève sur Kara. Une marche de dix minutes environ et nous voilà sur son lieu de travail.

Notre interlocuteur, Komi Badjaliwa se met aussitôt au travail et arrose son champ. Ce que nous voyons est édifiant. Avec sourire, notre ami nous raconte son histoire. « Depuis 2012, ici même, j'avais un demi hectare que j'exploitais pour mettre en valeur les produits maraîchers. Faute de moyens, je ne pouvais pas agrandir ma superficie. En Septembre 2016, j'ai obtenu le crédit AGRISEF du FNFI et comme vous le voyez, je mets en œuvre aujourd'hui pas moins de deux hectares de production de choux, de tomate, de poivrons, de piment vert et de laitue. »

Plus loin, il nous confie avoir de très belles productions depuis lors. « Je suis parvenu avec le crédit AGRISEF de 100.000 F CFA à m'équiper en intrants agricoles et intensifier mes productions. Mes rendements sont au-delà de mes attentes, et après chaque récolte, je livre mes produits aux commerçantes du marché de Kara qui en assurent la vente. Mon chiffre d'affaire est appréciable. Visiblement très heureux et rompu à son activité, Komi nous rassure qu'il est un bon élève en matière de remboursement de crédit. « Tenez, nous dit-il, en termes de remboursement, je n'ai aucune difficulté. Dans trois semaines tout au plus, j'aurai fini de rembourser le premier cycle de crédit et aussitôt je ferai la demande pour avoir le second cycle. »

Komi aime semer de petites anecdotes au cours des échanges, elles représentent selon lui des armes efficaces pour la sensibilisation de ses amis. « Je



Komi Badjaliwa au milieu de son champ

reste convaincu que les bénéficiaires comprennent le bien-fondé du remboursement des crédits. L'octroi du cycle suivant du crédit est conditionné par le paiement en totalité du cycle précédent. C'est aussi simple que ça. Une fois que ce message est compris, plus aucune difficulté ne doit se poser en termes de remboursements. »

Il est un homme soulagé qui aborde avec joie l'impact qu'induit le crédit AGRISEF sur son quotidien, « Aujourd'hui je peux dire avec joie que le FNFI a amélioré mon pouvoir économique, ce qui me permet d'avoir accès aux services sociaux de base. Je parviens à faire face sans difficultés aux soins de santé et de scolarité de ma famille. Grâce au FNFI, je suis financièrement autonome », se réjouit-il.

En termes de perspectives, Komi Badjaliwa entend diversifier ses cultures en y intégrant les carottes, les haricots verts et le piment rouge. Content d'avoir passé toute sa vie à Kara où il est né, il conclut en disant que : « Ma réussite est dans mes cultures que vous voyez. Mon épanouissement réside dans cette terre bien fertile que je tourne et retourne à longueur de journée depuis plusieurs années. »

Pour rappel, lancé en Mars 2015, le Produit AGRISEF est destiné aux hommes et femmes potentiellement et économiquement actifs pouvant exercer une activité agricole (petits exploitants).

KD

**Est-Mono / Développement
Partage d'initiatives entrepreneuriales**

Le Collectif des Jeunes pour le Développement (CJD) en collaboration avec le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) a entamé le 21 octobre 2017 à Elavagnon une tournée nationale placée sous le thème « Culture de la paix -Entrepreneuriat rurale autonomisation des jeunes : défis et opportunités ».

Cette tournée se situe dans le cadre du projet « Agir pour Bâtir la Cité (ABC) ». Son objectif est de partager les expériences et d'accompagner les jeunes dans les initiatives entrepreneuriales en vue de créer des créneaux porteurs de richesse et bouter la pauvreté hors des communautés à la base. A la fin de la rencontre, un bureau préfectoral du CJD de 9 membres a été mis en place. Ce bureau est présidé par N' Kota Matthieu

**OGO / Atakpamé
Don de l'OIF au CLAC pour l'éducation**

Le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique, Guy Madjé Lorenzo, a remis le samedi 21 Octobre à Atakpamé des biens ordinateurs portables et des tablettes numériques au Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC). C'est un don de l'Organisation Internationale de la Francophonie(OIF).

En remettant le don, le ministre de la Culture a souligné l'importance du livre et de la lecture et a souligné que « Ceux qui aiment lire sont davantage susceptibles de posséder plus tard leur propre maison, ils ont moins de chance de divorcer et ils ont généralement de meilleurs salaires ». Les bénéficiaires se sont réjouis du geste et ont promis en faire bon usage.

**Moyen-Mono
Exhortation à la paix**

Une délégation des cadres du parti UNIR dans le Moyen-Mono a échangé le dimanche 22 octobre dernier avec les militants, points focaux cantonaux, personnes ressources, chefs cantons et associations de la préfecture de Tohou sur la situation politique actuelle du Togo. La délégation a exhorté la population à préserver le calme et la sérénité face à la situation politique dans le pays, à cultiver la paix et la cohésion sociale prônée par le chef de l'Etat pour le développement du Togo.

Les membres de la délégation ont tour à tour entretenu l'assistance sur le processus de réforme enclenché dans le pays avec le projet de loi introduit par le gouvernement à l'Assemblée nationale et leur ont demandé de participer massivement au référendum au moment venu.

**Oti / Changements climatiques
Des jeunes sensibilisés sur les méfaits**

La Coalition Régionale des Jeunes Protecteurs de l'Environnement (CRJP) a organisé la première édition de la conférence régionale sur les changements climatiques. C'était le samedi 21 octobre dernier à Mango dans la région des Savanes. La rencontre vise à conscientiser les participants sur les méfaits des modifications climatiques et atmosphériques sur la santé de l'homme. Le président du CRJP a lancé un appel au gouvernement et aux bonnes volontés à soutenir le projet de sorte à préserver l'environnement dans le milieu.

Rassemblés par C. Amevor

...Après donc plusieurs mois d'exercice du pouvoir, l'administration Barrow affiche toujours aux yeux du monde qu'il a toujours du mal à maîtriser l'art et les impondérables de l'exercice du pouvoir qui leur est « tombé » dans les mains, comme des jouets venant d'un Père Noël en fin décembre. Sinon, rien, absolument rien, ne peut justifier une sortie aussi hasardeuse d'un Chef de diplomatie d'un pays au micro d'une agence de presse internationale pour placer des propos, non seulement discourtois à l'encontre d'un autre, mais aussi et surtout, reflets de son ignorance totale en matière des

règles basiques de la diplomatie.

Ousainou Darboe a-t-il confondu les micros de l'agence Reuters à une poupée Barbie en s'exprimant dernièrement sur la situation togolaise ? En effet, avant de ravalier lui-même la soupe dans laquelle il a craché la veille, dans un entretien lundi dernier à Reuters, le ministre des Affaires étrangères de Gambie, Ousainou Darboe, a demandé au président Faure Gnassingbé de démissionner immédiatement... Croyant une situation togolaise comparable à la véritable pourriture dans laquelle, le pouvoir de Jameh

s'est retrouvé avant de tomber entre les mains de son ami Barrow et lui-même, et voulant se prononcer au nom de quoi au juste sur le Togo, on ne sait pas. En tout cas, une sagesse très répandue dans nos sociétés répond aux personnes aussi inconséquentes : le pays des moutons a beau subir toutes les déliquescences et décrépitudes de ce monde, les cochons sont disqualifiés pour prétendre y apporter le moindre soin...

Drôle de diplomatie, quelle horreur ! Drôle de diplomate que Darboe, à la mémoire si courte qui a vite fait

d'oublier pourquoi et comment le Togo a aidé son pays. C'est à croire qu'il n'existe pas un seul diplomate rompu à cette tâche dans ce pays. Et dire que la loi récente votée en Gambie, par des jeux malsains de Barrow et ses amis, veut permettre à ce Monsieur de diriger ce pays dans les années à venir ?

Darboe n'est ni un apprenti diplomate, ni un néophyte en diplomatie. C'est un profane de diplomate plongé encore dans des cavernes profondes du métier qu'il exerce. Il doit se faire initier...

Dieudonné Korolakina

Crise togolaise / Successions d'appels au dialogue

Une mise en demeure pour cesser toute manifestation de rue

Du président de la République de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara à la porte-parole du Quai d'Orsay, Agnès Romatet-Espagne jusqu'au porte-parole Heather Nauert, du Département d'Etat américain, c'est le même son de cloche du « dialogue » qui a été entendu avant-hier et hier, lorsque toutes ces voix sont montées au créneau abordant la crise togolaise. Avec tous ces appels lancés à l'endroit de la classe politique togolaise, on peut se demander s'il y a encore légitimement de la place aux manifestations de rue pour revendiquer quoi que ce soit ?

Les journées du mardi 24 octobre et d'hier mercredi 25 octobre ont été particulièrement marquées par plusieurs appels des puissances étrangères à l'endroit des protagonistes de la crise togolaise qui dure deux mois. Une crise marquée surtout par une forme de radicalisme de l'opposition au pouvoir togolais qui après avoir récusé plusieurs offres de médiations, semblent vouloir résister toujours à la douce sommation de la communauté internationale l'invitant à abandonner tout recours aux manifestations de rue, pour plutôt choisir la voie du dialogue et de la négociation.

Hier, la France, au terme d'une deuxième conférence de presse à Paris en moins d'une semaine sur la situation togolaise, a appelé l'opposition et le gouvernement togolais à « un dialogue immédiat » pour aboutir à des réformes politiques, et a demandé à l'Etat togolais de respecter le droit de manifester.

« La France reste attentive à l'évolution de la situation au Togo. Nous sommes préoccupés par les rapports sur la

présence d'hommes en civil aux côtés des forces de l'ordre, pouvant s'apparenter à des milices », lisait-on dans une déclaration de la porte-parole du Quai d'Orsay, Agnès Romatet-Espagne.

La veille, Mardi, les Etats-Unis appelaient presque dans le même ton au dialogue. « Le dialogue sans préalables » est « la seule solution pour sortir de l'impasse actuelle », a relevé Heather Nauert, porte-parole du Département d'Etat qui se déclarait « profondément inquiets par les niveaux élevés de violence et les restrictions de la liberté d'expression et de rassemblement au Togo ».

Le même jour, au sortir d'une rencontre entre des Chefs d'Etat de la sous-région ouest africaine à Niamey au Niger, le président ivoirien prenant la parole au nom des cinq Chefs d'Etat présents s'est prononcé en faveur du dialogue. Il s'est même voulu ferme en proférant des menaces à peine voilées à l'endroit des fauteurs de trouble.

« Les manifestations doivent pouvoir se faire mais de manière pacifique »,



Agnès Romatet-Espagne

Alassane Ouattara

et les auteurs « de violences » seront « sanctionnés » par la Cédéao qui « n'hésitera pas à prendre les mesures rigoureuses », a averti M. Ouattara. Malgré tous ces appels, la coalition de l'opposition qui appelle pour des manifestations de rue dans les jours à venir n'a fait aucune déclaration allant dans le sens du report ou de l'annulation de ces marches. Pourtant, les autorités togolaises ont pris une mesure depuis quelques jours interdisant les manifestations de rue les jours ouvrables. La coalition de l'opposition, début octobre, avait refusé de rencontrer la mission de l'OIF, arguant ne pas vouloir rencontrer la présidente de cette délégation, Aichatou Mindaoudou.

La semaine dernière, la proposition de médiation du président en exercice de l'Union africaine, Alpha Condé n'a pu être effective. Certains leaders de la coalition avaient estimé que c'est l'arrestation de l'imam Allassani Djobo qui a avait fait voler en éclats ce projet de médiation.

Sauf que les successions d'appels au dialogue de ces derniers jours, avec la fermeté de ton qui caractérise bien de ces appels, semblent présager de la tenue très prochaine d'un dialogue. Alors là, c'est une interpellation à l'opposition à mettre la balle à terre et à revoir sa rhétorique sinon sa politique de « non au dialogue et oui, aux manifestations de rue. »

D.K.

Pour le salut du Togo

Les Evêques invitent à la prière

Les Evêques de l'Eglise Catholique au Togo se sont réunis du 17 au 20 octobre dernier dans le diocèse de Kpalimé pour la 115ème session ordinaire de la Conférence des Evêques du Togo (CET). Ils n'ont pas manqué de discuter de la situation sociopolitique actuelle du pays et ont convié les fidèles à intercéder pour le pays.

En ce qui concerne la situation sociopolitique du Togo, voici un extrait de la déclaration du CET faite par le Père Gustave Wamne.

« Face à la flambée de violences enregistrée dans notre pays au cours de ces dernières semaines, les Evêques se sont, de nouveau, penchés avec beaucoup de préoccupation sur la situation sociopolitique du Togo. Ils condamnent toutes les violences d'où qu'elles viennent et invitent chacun à la retenue pour éviter à notre chère Patrie de sombrer dans le chaos. Dans le même sens, ils déplorent que les événements de ces derniers jours aient pris, de façon très inattendue, une tournure ethnique et religieuse avec l'apparition de milices, le départ en exil de nombre de nos concitoyens, des arrestations, des répressions et de profanation et saccage d'une mosquée. Se faisant l'écho des nombreuses voix qui invitent à une concertation

entre les protagonistes de cette crise, les Evêques plaident en faveur d'une rencontre dépassionnée entre le pouvoir et l'opposition politique, une rencontre sincère et responsable devant l'histoire, qui porte sur les questions de fond, offre des garanties sérieuses de mise en œuvre et conduite vers une solution consensuelle durable. Par conséquent, ils invitent tous les fidèles catholiques à intensifier leur prière de supplication et d'intercession pour que le Seigneur touche enfin les cœurs des uns et des autres et donne à chacun le courage de renoncer à tout ce qui peut bloquer le cheminement vers une sortie rapide de crise.

Enfin, nos Pères Evêques expriment leur compassion aux familles éplorées ou disloquées en raison des derniers événements dans notre pays et assurent à tous leur prière et leur proximité dans l'épreuve ».

TM

Au terme de ses échanges avec les acteurs politiques du Togo

La CIP-UEMOA croit à un dialogue républicain

La délégation de la Commission interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CIP-UEMOA) dépêchée au Togo pour aider à la résolution de la crise politique, s'est dite optimiste pour « dialogue républicain ». "Nous pensons qu'en écoutant les uns et les autres, les positions sont appelées à bouger de sorte qu'il y ait un dialogue républicain", a déclaré M. Ouédraogo, le chef de la délégation au terme des discussions, avec les parlementaires de l'opposition comme du pouvoir.

Quelques inquiétudes, tout de même. L'opposition parlementaire se dit ouverte au dialogue mais l'assujettit à plusieurs conditions dont la libération des personnes qui ont été interpellées dans le cadre des manifestations auxquelles elle a appelées pour faire valoir ses revendications politiques. « Nous voulons d'abord qu'on libère tous les Togolais qui ont été arrêtés, certains de manière abusive, et que ceux qui sont partis en exil puissent revenir », a déclaré Aimé Gogué, porte-parole de l'opposition parlementaire au terme de la rencontre. Quant au groupe parlementaire de la majorité présidentielle, il a exposé aux membres de la délégation de la CIP-Uemoa « tout le processus » qui amène au référendum



Jacob Ouedraogo

envisagé sur le projet de loi qui ramène le mandat présidentiel à deux et le scrutin à deux tours. « Nous avons eu à expliquer à la délégation tout le processus que nous avons engagé au niveau de la représentation nationale pour arriver à l'adoption du projet de loi qui a été envoyé par le gouvernement », a dit Gerson Dobou, vice-président du groupe parlementaire de l'Unir.

Notons que la médiation de la CIP-UEMOA vise à amener les deux parties à sortir de la crise par le dialogue. Elle a dans son agenda d'autres rencontres qui seront élargies à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et au corps diplomatique accrédité au Togo.

TM

tm **Annnonce**

ORIGINAL

SIGNIFICATION DE LA COPIE D'UN ACTE DE CONVERSION DE SAISIE CONSERVATOIRE DE CREANCES EN SAISIE-ATTRIBUTION

L'An Deux Mil Dix Sept (2017)
Et le Vingt cinq (25) Octobre;

A la requête de la société **ORABANK-TOGO S.A.** (Ex - Banque Togolaise de Développement S.A.) avec Conseil d'Administration au Capital Social de dix milliards dix-neuf millions cent dix mille (10.019.110.000) FCFA, dont le siège social est situé à 11, Avenue du 24 janvier - BP 325 Lomé - TOGO, Tél (00228) 22 21 62 21/ Fax : (00228) 22 21 62 25, immatriculée au Registre du Commerce de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 2003 B 0949 et agréée en qualité de banque sous le numéro TG 116K, Représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

Assistée de la **SCP TOBLE & ASSOCIES**, société d'Avocats, 2623, Boulevard Félix Houphouët Boigny, quartier Bè-Gbényedji, BP : 61170, Tél. : 22 21 10 12, Lomé - Togo, agissant poursuites et diligences de son Gérant, Maître Yawo Gagnon TOBLE, Avocat à la Cour ;

Me Remy Yawo M. EKLOU
Huissier de Justice près le Tribunal de 1ère Instance et la Cour d'Appel de LOME, O.G.R.P. 81452 Tel 22 22 38 77 / domicile, profession

Signifié et en-tête des présentes laissé à la **Société INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL** dont le siège social se trouve à Lomé, immeuble Freitas, quartier Assivito, BP : 60020, Tél. : 22 21 14 79 / 22 22 33 09, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro 2009 M.1809, représentée par sa gérante, où étant en ses bureaux et parlant à la Requête ayant fermé les portes de la Société, nous avons procédé à l'affichage de l'acte devant les portes de l'Auditorium du Palais de Justice de Lomé.

Copie d'un acte de conversion de saisie conservatoire de créances en saisie-attribution en date du 11 octobre 2017 délaissé à la **CORIS BANK - TOGO**.

Lui rappelant qu'elle dispose d'un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de la présente signification pour contester l'acte de conversion devant la juridiction de son domicile ou du lieu où elle demeure.

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE.**

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie tant de la copie de l'acte de conversion sus-énoncée, de la grosse dûment en forme exécutoire de l'ordonnance d'injonction de payer n° 362/2017 du 07 Août 2017 ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de 30000 Francs CFA.

L'HUISSIER.



11/10/17 - La **CORIS BANK - TOGO** ayant son siège social à Lomé, prise en la personne de son Directeur Général, demeurant et domicilié à Lomé, où étant en ses bureaux et parlant à : la personne de Monsieur FARANDA de Service Juridique qui a reçu copie et vué l'original.

11/10/17 Que par ladite ordonnance, le Président du Tribunal de Première instance de Première Classe de Lomé a enjoint la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL** à payer à ma requérante, la somme de **soixante dix neuf millions quatre cent onze mille trois cent trente trois (79.411.333) FCFA** sous réserve des intérêts de retard dont détail ci-après :

- Principal.....	67.469.272 FCFA
- Frais de recouvrement (15%)	10.120.391 FCFA
- TVA.....	1.821.670 FCFA
- Intérêts courus non échus.....	M

A ce montant s'ajoutent les frais de la saisie conservatoire, ceux de la dénonciation de la saisie, ceux de l'enregistrement de l'ordonnance d'injonction de payer et ceux du présent exploit soit :

- Coût de la saisie conservatoire.....	75.000 FCFA
- Coût du présent acte.....	30.000 FCFA
- Coût de la dénonciation de la saisie.....	30.000 FCFA
- Coût de l'enregistrement de l'ordonnance d'injonction de payer	1.686.732 FCFA

Soit la somme totale de quatre vingt et un millions deux cent trente trois mille soixante cinq (81.233.065) FCFA ;

Puis je lui ai dit et rappelé :

Qu'une **saisie conservatoire de créances a été pratiquée** sur les comptes de la société **INNO MULTI SERVICES SARL**, ayant son siège social à Lomé, quartier Assivito, Immeuble Freitas, B.P. : 60020, Tel : 22 21 14 79/ 22 22 33 09, représentée par sa gérante, logés à **CORIS-BANK TOGO**, le **12 juillet 2017** entre ses mains, ce à quoi elle avait répondu détenir pour le compte de cette société, la somme de **soixante huit millions cent cinquante et un mille sept cent soixante neuf (68.151.769) FCFA ;**

Que l'ordonnance d'injonction de payer n°362/2017 en date du 07 août 2017 susvisée est maintenant exécutoire.

Et, à même requête, demeure et élection de domicile que dessus, je lui fais la demande par les présentes, de payer à ma requérante, la société **ORABANK-TOGO SA**, représentée par son Directeur Général, les sommes susvisés, à concurrence de celles qu'elle reconnaît détenir, appartenant à la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL**, rendues indisponible par la saisie conservatoire en date du 12 juillet 2017.

L'informant par le présent acte, notifié en application des dispositions de l'article 82 de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement de Créances et des Voies d'Exécution, que cette demande entraîne, dans cette limite, attribution immédiate de la créance saisie au profit de ma requérante ;

Ce à quoi il m'a été déclaré par **CORIS BANK - TOGO**

ORIGINAL

ACTE DE CONVERSION DE SAISIE CONSERVATOIRE DE CREANCES EN SAISIE-ATTRIBUTION

L'An Deux Mil Dix Sept
Et le Onze (11) Octobre;

A la requête de la société **ORABANK-TOGO S.A.** (Ex. Banque Togolaise de Développement S.A.) avec Conseil d'Administration au Capital Social de dix milliards dix-neuf millions cent dix mille (10.019.110.000) FCFA, dont le siège social est situé à 11, Avenue du 24 janvier - BP 325 Lomé - TOGO, Tél (00228) 22 21 62 21/ Fax : (00228) 22 21 62 25, immatriculée au Registre du Commerce de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 2003 B 0949 et agréée en qualité de banque sous le numéro TG 116K, Représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

Assistée de la **SCP TOBLE & ASSOCIES**, société d'Avocats, 2623, Boulevard Félix Houphouët Boigny, quartier Bè-Gbényedji, BP : 61170, Tél. : 22 21 10 12, Lomé - Togo, agissant poursuites et diligences de son Gérant, Maître Yawo Gagnon TOBLE, Avocat à la Cour ;

Agissant en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire de l'ordonnance d'injonction de payer n°362/2017 en date du 07 août 2017 du Président du Tribunal dont copie certifiée conforme ci-annexée, et conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement de Créances et des Voies d'Exécution notamment en ses articles 82 à 84 ;

Me référant au procès-verbal de saisie conservatoire de créance pratiquée le 12 juillet 2017 par mon ministère dont copie ci-annexée ;

Me Remy Yawo M. EKLOU
Huissier de Justice près le Tribunal de 1ère Instance et la Cour d'Appel de LOME, O.G.R.P. 81452 Tel 22 22 38 77 / domicile, profession

Signifié à :

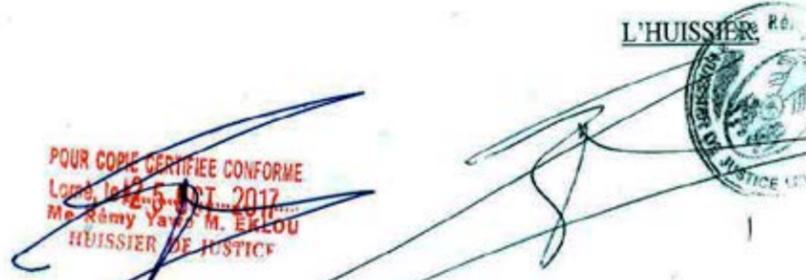


Déclaration	Signature
Compte courant ne dit em de 67 888 761 FCFA. Sans et sans réserve des opérations et engagements en cours.	 11/10/17

SOUS TOUTES RESERVES,

Et afin qu'elle n'en ignore, je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis tant copie de la grosse de l'ordonnance d'injonction de payer susvisée, celle du procès verbal de saisie en date du 12 juillet 2017, que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 FCFA.

L'HUISSIER. R.é.



POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Lomé, le 12-10-2017
Me Remy Yawo M. EKLOU
HUISSIER DE JUSTICE

Tourisme

Le processus de la normalisation amorcé

Le secteur touristique veut, à l'instar des secteurs agricole et de l'économie numérique qui se sont dotés de plans de développements, produire plus de richesse et d'emploi. Au ministère du tourisme, on veut faire la promotion du professionnalisme dans le secteur. Fini l'amateurisme et l'à peu près.

Le ministère du tourisme a mis en place mardi dernier, un Comité technique qui va procéder à la normalisation du secteur du tourisme au Togo. La mise en place de ce comité est une nouvelle étape qui a été franchie dans la politique nationale de relance du secteur touristique.

Quel sera le rôle du comité ?

Le comité de normalisation mis en place aura pour mission de veiller au respect

des normes de qualité et ceci à tous les niveaux. Les hôtels, les restaurants, les agences de voyages sont concernés, et devront élever le niveau de leurs prestations.

L'objectif, c'est de faire de la qualité, un facteur de promotion d'un tourisme durable, un tourisme respectueux de l'environnement, de la qualité de la vie et des cultures, garant de la croissance économique pour une émergence réussie.

« Le tourisme est un secteur de services



Intérieure d'une chambre à l'hôtel 2 Février

par excellence, générateur de richesses et créateur d'emplois. Il contribue à la réduction sensible de la pauvreté, notamment par sa vocation inclusive. Pour ce faire, l'activité touristique a des répercussions sur l'ensemble de

l'économie, sur l'environnement, sur la population locale de la destination et sur les touristes eux-mêmes », a déclaré le Ministre du tourisme, Gabriel Attigbé Ihou.

R.Z

CEDEAO

La marche vers la monnaie unique s'annonce plus longue que prévue

La coordination chargée de conduire la marche de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vers la monnaie unique d'ici à 2020, va devoir repousser son délai à une date ultérieure. C'est ce qu'a fait comprendre mardi dernier, le président de la commission de la communauté, le Béninois Marcel De Souza.

Mardi dernier à Niamey, à l'occasion de l'ouverture d'un sommet des chefs d'Etat de la CEDEAO, le président de la commission de l'organisation sous régionale a fait comprendre que les pays de l'espace ne peuvent avoir une monnaie unique avant 2020. Pour expliquer une telle

déclaration, M. De Souza a avancé que la feuille de route pour aller vers l'adoption de cette monnaie « n'a pas été vigoureusement mise en œuvre ».

Il a aussi évoqué la non harmonisation des politiques monétaires des pays de la zone, des résultats en deçà des objectifs... En gros, Marcel De Souza note, que «

de 2012 à 2016, aucun de nos pays n'a pu respecter de manière continue les critères de premier ordre du programme de convergence macro-économique».

Possibilités d'une mise en circulation en 2020

Si selon Marcel De Souza, la création d'une monnaie unique est impossible avant 2020, il est tout de même possible que cette monnaie soit mise en circulation dans certains Etats et l'élargir progressivement aux autres. Cette proposition a été faite par le président nigérian Mahamadou Issoufou qui avec son homologue du Ghana avaient été mandatés en 2013 pour conduire la marche vers la monnaie unique.

Selon le président du Niger, la monnaie de la CEDEAO est techniquement prête. Elle pourrait à l'en croire circuler à partir de 2020 suivant le modèle européen avec l'Euro. « L'adhésion des autres Etats pourrait se faire au fur et à mesure », a-t-il



Les chefs d'Etat lors du sommet

suggéré.

Rappelons que l'idée de la monnaie unique a été évoquée il y'a aujourd'hui trente ans. Le processus a vraiment été déclenché depuis 17 ans. Il devrait aboutir à la création d'une monnaie unique et commune à tous les Etats de la zone, mais il a été reporté à quatre reprises, dont récemment le 14 août dernier par le Président de la commission de la CEDEAO.

Entrepreneuriat

L'ANPGF tisse des partenariats stratégiques pour mieux servir les PME et PMI

Pour mieux accompagner les PME et PMI togolaise, l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) a procédé à la signature cette semaine, à son siège de deux contrats de partenariat. L'un avec le Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises et Industries (GTPME/PMI) le mardi et l'autre avec la société Générale de Micro et Méso Finance (SOGEMEF).

Le partenariat avec la SOGEMEF, a porté sur la signature de 4 contrats portants sur les conditions de financement Via Institution Financière (VIF), sur le financement en Agent d'exécution, sur les conditions du mécanisme d'octroi de garanti de l'ANPGF et sur une convention relative à la mise à disposition d'une ligne de crédit de 100 000 000 de FCFA à la SOGEMEF. Ces contrats qui ont été signés par la directrice générale de l'ANPGF, Naka de Souza et le directeur de la SOGEMEF, Sylvain Etè Tey Ahadji, définissent un cadre formel des relations entre les deux institutions pour la promotion et le développement des micro, petites et moyennes entreprises, en leur offrant des services financiers adéquats et un encadrement approprié.

Concrètement, ce partenariat va permettre à l'ANPGF d'accorder des

financements remboursables aux entrepreneurs via la SOGEMEF après étude de dossiers et avis favorables donnés par les deux institutions. Le partenariat va également permettre à la SOGEMEF d'obtenir une ligne de crédit de 100 000 000 CFA octroyé par l'ANPGF.

In fine, ce partenariat permettra à l'ANPGF de lutter efficacement contre la pauvreté en vue de la réduction du chômage des jeunes, contribuer à la résolution des problèmes d'accès au financement bancaire des opérateurs économiques et plus précisément des clients des deux institutions et contribuer au développement de l'économie nationale.

« La SOGEMEF nous intéresse dans la mesure où généralement, la cible des systèmes financiers décentralisés, c'est les micros entreprises ou activités génératrices de revenus et les banques sont plutôt tournées



La directrice de l'ANPGF et le directeur du GTPME PMI lors de la signature du partenariat

vers les grandes entreprises. Ce qui veut dire qu'il ya une grande partie d'opérateurs économiques dont les besoins ne sont pas pris en charge, notamment les PME PMI qui sont en réalité la cible de l'ANPGF. C'est pourquoi la SOGEMEF nous intéresse dans la mesure où elle a misé sur la méso finance. La SOGEMEF va octroyer des crédits intermédiaires entre ceux alloués par les banques et les Systèmes financiers décentralisés », a expliqué Mme De Souza.

Avant la signature hier du partenariat avec la SOGEMEF, l'ANPGF a procédé mardi dernier à la signature d'un autre

partenariat avec le Groupement togolais des petites et moyennes entreprises et industries (GTPME/PMI).

Ce partenariat va permet aux deux institutions de plaider efficacement pour la mise en place de mesures incitatives de création de PME/PMI. Entre autres, ce partenariat va permettre aux deux institutions de s'assister mutuellement pour une meilleur connaissance des missions et objectifs des deux institutions par les dirigeants des PME PMI, les promoteurs et porteurs de projets.

R. Zakari



Pub

LA PERFORMANCE VOUS OUVRE LE MONDE



GROUPE
MAROC
TELECOM

moov.tg

Le Groupe Maroc Telecom, leader des solutions télécoms en Afrique, et Teddy Riner, double champion olympique de judo et 9 fois champion du monde, partagent tellement de valeurs de respect, de confiance et de générosité qu'ils ne pouvaient que se rencontrer.

Nous visons les mêmes objectifs : transmettre notre savoir-faire et notre modèle unique de réussite pour que chacun puisse atteindre l'excellence.

Nous construisons un même rêve : donner à chaque togolaise et togolais le pouvoir de réaliser ses projets, d'apprendre, de se comprendre, d'entreprendre et de réduire les distances entre les pays et les hommes.

Neutralité Positive

Salle de Cinéma

Canal Olympia, le nouveau joyau lève ses rideaux

Lomé dispose désormais d'une nouvelle salle de cinéma de haut standing. Canal Olympia, ainsi se dénomme ce nouveau joyau qui a été inauguré mardi dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Il avait à ses côtés l'homme d'affaires français Vincent Bolloré, président du conseil de surveillance du groupe de communication et de divertissement Vivendi, le groupe qui offre à la ville de Lomé cet important espace culturel.



Le Pdt Faure avec Vincent Bolloré

1,5 milliard de francs CFA, c'est la bagatelle somme que ce joyau a coûté. Il est sis en plein cœur de la ville de Lomé. Il est bâti tout près des ruines, rasées et invisibles, de l'ancienne et mythique salle de cinéma « Le Togo », jadis fierté de notre pays en terme de salle de cinéma pendant plusieurs décennies.

« L'ouverture de ce complexe est la manifestation de notre volonté de promouvoir la culture au Togo et d'accompagner la révolution numérique », a déclaré Vincent Bolloré, peu avant la cérémonie de coupure du ruban symbolique.

D'une capacité de 300 places, cette salle est dotée d'équipements de projection et de sonorisation numériques parmi les plus modernes : elle dispose ainsi d'un écran Scope et de la technologie son Dolby 7.1. La nouvelle salle de cinéma est dotée

des équipements de projection et de sonorisation numériques des plus modernes.

Perspectives.....Ecolo

En terme d'alimentation électrique, le nouveau bâtiment « tourne » à partir de plus de 400 panneaux solaires pour une puissance totale de 142 kWh pour subvenir aux besoins en énergie de la salle en journée et recharger des batteries de 360 kWh qui permettent notamment de restituer la nuit l'énergie solaire stockée pendant la journée.

Les émissions de gaz à effet de serre évitées par l'usage d'un système solaire couplé à des batteries (au lieu d'un groupe électrogène) sont de l'ordre de 416 kg d'équivalent CO2 par jour, soit plus de 150 tonnes de rejet de CO2 évitées sur une année,



La grande scène plein air

selon les initiateurs. Canal Olympia est dédiée à la jeunesse et propose des prestations alléchantes au public. Elle propose 19 séances avec une programmation variée et diversifiée. L'accès à la salle

la salle avec moins d'une vingtaine de films à l'affiche.

La salle Canal Olympia s'inscrit dans un réseau de plusieurs dizaines de salles qu'on retrouve en Afrique centrale et occidentale. La salle Canal



Vue de l'intérieure de la salle

est subordonné à un prix forfaitaire, de 1000 à 1500 F Cfa pour les enfants moins de 12 ans et de 5000 F Cfa pour les adultes. A titre exceptionnel, une programmation est proposée pendant les 10 premiers jours d'ouverture de

Olympia de Lomé est la septième salle ouverte par le groupe Vivendi. Les six salles déjà opérationnelles se trouvent au Cameroun, en Guinée, au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal.

TM

Télévision

« Nollywood TV Epic », la nouvelle chaîne Canal+, vouée aux films africains

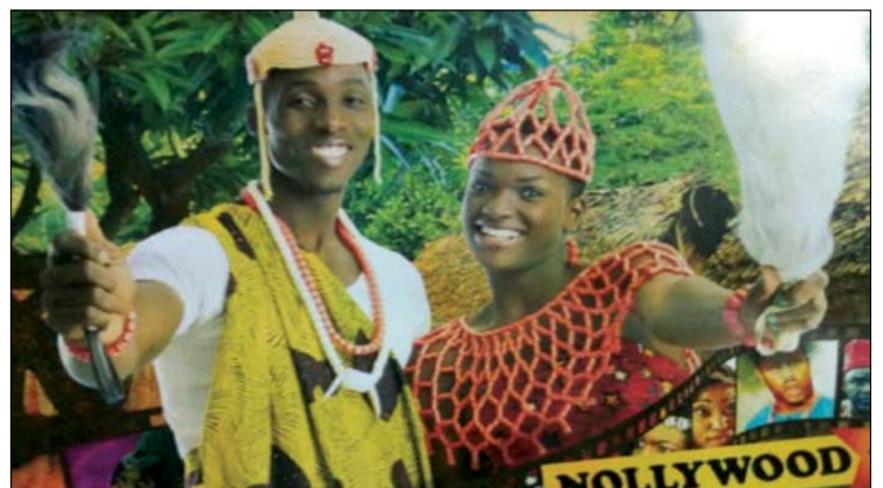
Les amoureux du septième art africain disposent désormais de leur chaîne. La nouvelle chaîne sur le bouquet Canal+ a pour nom : Nollywood TV Epic, elle est entièrement dédiée donc aux films africains.

L'annonce de cette nouvelle chaîne a été faite hier mercredi à Lomé par Alexandre Cohen, le directeur général Canal+ Togo. « C'est une chaîne qui va s'orienter clairement vers tout ce qui touche les traditions africaines », a expliqué le patron de Canal+ Togo, car le constat était qu'il manquait une extension vers des films africains, qui étaient comme le parent pauvre de toutes les thématiques présentes sur le bouquet Canal+. Nollywood TV Epic propose des films africains traditionnels authentiques plus proches de l'héritage coutumiers africains et des croyances locales. Elle s'adresse à une génération attachée aux valeurs africaines qui

souhaite s'évader à travers des films touchant à la fois les coutumes du monde rural, la magie, les stars et la saga royale.

Sur l'avènement de la nouvelle chaîne, Alexandre Cohen a relevé qu'il y a toutes les thématiques présentes sur les bouquets Canal+, mais il manquait une extension des films africains. Et pour combler cette attente, il a été décidé de créer la nouvelle chaîne Nollywood TV Epic qui va s'orienter clairement vers les traditions avec tout ce qui touche à l'Afrique traditionnelle.

Il faut dire que l'année 2017 a déjà vu plusieurs offres de services chez Canal+. Du matériel à la



Des acteurs en tenues traditionnelles

diminution du coût d'acquisition. Le coût du matériel revu à la baisse pour 10 000 francs, la formule Evasion renforcée à partir du mois de juillet, avec A+ Sports. Autres manifestations de sa politique de

proximité, les applications « My Canal » et « Iroko + », permettant de regarder plusieurs programmes en différé ou de regarder des milliers d'heure de séries.

TM



Services & détente

COMMUNIQUE



Dans le cadre des manifestations marquant la célébration du dixième anniversaire de sa création, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), lance à l'intention des journalistes et autres professionnels de la communication, un jeu/concours qui va primer les meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés au Sommet des Nations Unies le 25 septembre 2015.

Ledit concours est ouvert à tous les professionnels des médias togolais sans aucune discrimination dans les catégories suivantes : presse écrite, presse en ligne, télévision et radio. Pour y participer, il faut :

- être un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel;
- ne pas être membre du Comité d'organisation dudit concours.

- la production doit porter soit sur une problématique transversale au programme des ODD et à leurs composantes au plan économique, social, sociétal, culturel ; soit traiter de sujets plus spécifiques (exemples : reportage sur un des 17 objectifs...). Quel que soit son sujet, le candidat doit s'efforcer de soulever une problématique de fonds liée aux ODD.

Afin d'encourager les jeunes journalistes, les stagiaires ou encore les étudiants, un prix « Spécial Jeune » primera la meilleure production sur le VIH SIDA, toutes catégories confondues sur la base de points attribués par le jury. Peuvent concourir à ce prix, les stagiaires en poste dans les rédactions ou encore les étudiants.

La participation est subordonnée à la signature de la fiche d'inscription au concours à retirer à la Maison de la Presse, Tokoin Trésor Tél : (00228) 90 15 87 53 / 90 30 85 10 / 91 44 84 24 - Email : conapp.togo@gmail.com, ou à télécharger sur le site web : <http://www.conapp-togo.com/>

Les productions destinées au concours doivent être dans une enveloppe fermée avec la mention « Concours des meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio. Catégorie (à préciser) Aux bons soins du secrétariat de la Maison de la Presse à Lomé ».

Le dépôt des productions se fera au secrétariat de la Maison de la presse, Tokoin Trésor, Tél : (00228) 90 15 87 53 / 90 30 85 10 / 91 44 84 24 impérativement au plus tard le vendredi 24 novembre 2017 à 18H00.

Les prix sont constitués de plusieurs lots, dont des billets d'avion, des matériels et équipements informatiques, des produits et articles divers ainsi que des bons d'achats.

Le règlement complet de ce jeu/concours est disponible sur le site du CONAPP www.conapp-togo.com et au secrétariat de la Maison de la Presse.

Fait à Lomé, le 20 octobre 2017.
Le Président.

Pharmacies de garde de Lomé du 23 au 30 /10/ 2017

3E ARRONDISSEMENT	22 21 5227	BD. 13 JANVIER
ETOILES	22 21 8847	AV. NL MARCHE
ECLAIR	22 22 7511	BÈ AHLIGO
OCEANE	22 22 6277	RUE OCAM
DES APÔTRES	22 27 11 98	AKODESSEWA
HORIZON	22 20 42 42	NYÉKONAKPOÈ
STE MARIE	22 21 85 58	TOKOIN-RAMCO
BON SECOURS	22 20 76 30	CASSABLANCA
JUSTINE	22 21 00 01	TOKOIN HABITAT
UNIVERS - SANTE	22 52 41 39	CITÉ OUA
ISIS	23 36 95 65	NUKAFU
OUSIA POUR LA VIE	22 61 22 25	(HOUNTIGOMÉ)
LILAS	22 26 29 59	KÉGUÉ
ST PIERRE	22 26 19 73	HEDZRANAWÉ
MISERICORDE	23 38 47 62	BE-KPOTA
SARAH	22 27 09 25	ADAKPAMÉ
ELI-BERECA	22 51 22 82	ADIDOGOMÉ
LA REFERENCE	23 20 24 15	ROUTE DE KPALIMÉ
BONTE	92 94 84 40	ROUTE DE SEGBE
LE GALIEN	22 51 71 71	ADIDOADIN
DU POINTE	22 51 91 71	DJIDJOLÉ
VIGUEUR	22 51 63 30	AGBALEPEDOGAN
DIEUDONNE	23 38 07 44	LLEO 2000
VOLONTAS DEI	22 36 00 95	AVÉDJI, "SUN CITY"
AGOE-NYIVE	22 25 83 38	AGOÈ-NYIVÉ
ESPACE VIE	22 32 87 20	AGOÈ LOGOPÉ
APOU ANTOINE	22 19 12 15	AGOÈ-ASSIYÉYÉ
DIVINA GRACIA	22 45 79 69	AGOÈ-FIOVI
DE L'EDEN	22 27 53 55	BAGUIDA
VERSEAU	22 27 34 53	BAGUIDA

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Blagues du jour

Un fou trouve son ami en train de pleurer au bord d'un fleuve.

Il s'assoit à côté de lui et lui demande : « Pourquoi pleures-tu ? »

Et l'autre répond : « Je ne comprends pas. J'ai mis un morceau de sucre dans ce fleuve, mais quand j'ai goûté, il n'y avait rien. Ce n'est pas sucré »

Le fou se met à rire aux éclats et dit:

« Toi tu es vraiment fou! Est ce que tu as remué l'eau? »



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?

Plus de soucis, contactez:

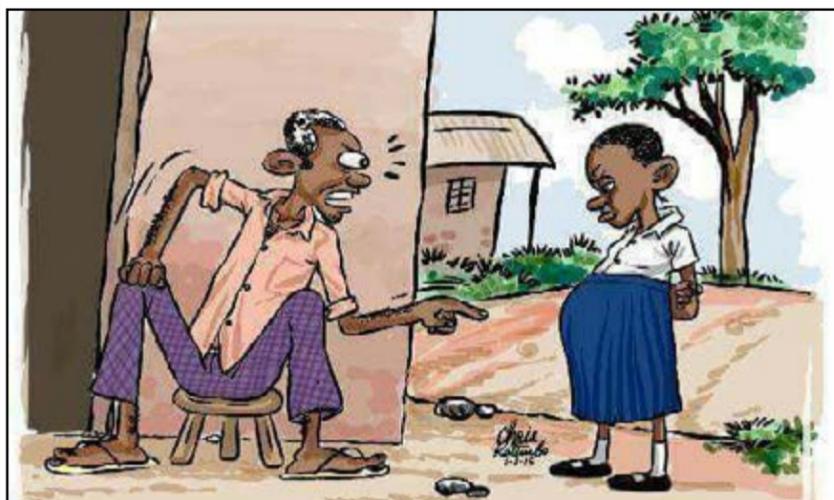
Africa Translate Consulting.

Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43

E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Commentez cette photo

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60

GYM FIL « O » PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Danse contemporaine à l'Institut Français

Dan Tchekpo sur les « aires » du vent

Le danseur et chorégraphe béninois Dan Tchekpo Agbétou était sur la scène de l'Institut français du Togo le vendredi 20 octobre dernier avec le 3ème volet de son solo dédié au vent. Mais, ni l'art, ni la technique, ni le propos de l'artiste ne sont du vent, dans cette pièce intitulée « Caresse du vent » et qui a succédé aux deux versions de « l'envol du vent » !



Dan Tchekpo

Seul sur scène, tout de blanc de vêtu, Dan apparaît tout d'abord en fond de scène. Sa tenue deux pièces relativement ample et dissimulant des parties du corps, met en évidence cependant le langage du vent. Mais, comme c'est une ode au vent, à l'air et par ricochet à la liberté, l'interprète avance, circule sans heurts dans cet espace avec un travail remarquable qui loue l'improvisation. Il effectue un processus de dépouillement du mouvement et de la musique qui met en lumière quelques aspects fondamentaux de la danse africaine, comme par exemple l'ancrage du

corps au sol par les pieds.

Chemin faisant, l'on s'aperçoit que dans ce troisième solo de sa Trilogie du Vent, le danseur et chorégraphe poursuit son cheminement personnel à travers le temps et l'espace. Le vent avec toutes ses facettes - qu'il soit tendre, flatteur ou bouleversant est une force de la nature. Il représente l'élément qui reflète la diversité des différents sentiments de la réalité de sa vie. Il est l'énergie qui oriente et actionne les moindres gestes du danseur. On le remarque surtout avec le souffle dans lequel il plonge pour aller puiser cette force. Chez Dan,

la force du vent reflète sa jeunesse, avec cette fougue, cette inconscience, ce rêve...elle incarne également certaine maturité, une certaine prise de conscience.

Dan Tchekpo danse en effet comme d'une métaphore pour le brassage du passé, du présent et du futur, de ses propres réalités et de l'incertitude de là vers où l'avenir le porte. Il part des racines de la danse traditionnelle pour mieux faire comprendre les ramifications neuves d'une gestuelle séculaire. Il utilise ainsi les figures du quotidien d'aujourd'hui que l'on retrouve en Allemagne où il vit et travaille, en passant par Cotonou, la capitale de son Bénin d'origine jusqu'à Aného - ville côtière du Togo d'où est originaire sa mère. Ces gestes se retrouvent dans « Caresse du vent » comme le prolongement inconscient de gestes ancestraux portés parfois par des messages vocaux.

Chorégraphe d'origine béninoise, Dan est initié à la danse africaine traditionnelle dans son pays natal. Adolescent, il s'installe en France et commence à étudier la danse moderne et le jazz à Paris et continue ses études à New York, au Alvin Ailey Dance Theatre et Steps on Broadway. Il développe un style très personnel en Modern Jazz et en Danse africaine contemporaine. En 1991, il crée en France sa compagnie, la Tchekpo Dance Company. Il s'installe en Allemagne en 1995, où il fonde, en 1995, à Bielefeld le centre de danse et de créativité DAN'SART et poursuit le travail avec sa compagnie. Depuis, ses productions sont présentées avec succès non seulement en Europe, mais aussi en Asie, en Afrique et aux Etats Unis. Il dirige par ailleurs le festival international de danse "Tanzfestival Bielefeld" organisé chaque année par l'Office culturel de la Ville de Bielefeld.

D. K.

Promotion de la culture

Aides aux jeunes artistes à Tsévié

Dans le souci de promouvoir la culture et d'aider les jeunes artistes talentueux à exceller, de différents groupes d'artistes ont reçu de la part de la direction du Festival Zio Musique hier mercredi à Tsévié un prix d'un montant de 1.500.000 F Cfa. Ce geste vise à aider les jeunes artistes en herbe de la préfecture de Zio à pouvoir mieux valoriser leurs talents.



Des artistes en prestation

Par cette démarche, Frank Avognon, le directeur du Festival Zio Musique compte réunir les artistes de sa préfecture afin de faire ressortir leurs talents.

Cet accompagnement a pour objectif d'accompagner les jeunes réalisateurs à la production audiovisuelle ainsi que d'autres activités à portée de mains. L'initiateur du projet bénéficie de

soutien du ministère de la Culture, de la direction régionale de Tsévié et de l'honorable Ségoh Etsè Frank. Le Festival Zio Musique englobe des artistes slameurs, de jazz, Gospels, de musiques traditionnelles et modernes, des groupes de Djimbé, CSK B13, DRAC-M et autres.

Le projet en cours de réalisation a été lancé il y a 5 ans. La première compétition a eu lieu à Adétikopé, la deuxième à Davié et l'édition de cette année à Tsévié. Pour la circonstance, un prix d'un montant de 1.500.000 F Cfa a été offert aux jeunes artistes de la part du gouvernement.

Reconnaissant, les bénéficiaires ont témoigné leur gratitude au député et au gouvernement pour leur politique de soutien et d'accompagnement des jeunes pour le plein épanouissement de leurs activités.

Eros Dagoudi

Lire

« ...Et puis le silence est retombé. Jusqu'à ce que le portable sonne. C'était pas le mien, je l'avais éteint. C'était celui de Marco, qui était resté sur la table. J'ai laissé passer deux sonneries, et puis j'ai décroché, on ne sait jamais, un chantier qui se présente. Une voix de femme un peu nasillarde a demandé un Patrick. Je lui ai répondu qu'elle faisait erreur, qu'il n'y avait pas de Patrick à ce numéro. Puis je me suis remise à éplucher mes pommes.

Et ça a résonné. J'étais sûre que c'était la bonne femme qui faisait encore la même erreur. Ça a sonné cinq fois. Et puis j'ai entendu le signal de message. Je ne suis pas vraiment curieuse de nature, mais des fois j'ai des accès. C'est comme ça que ça a commencé, la merde.

Il y avait quatre messages, ça ne pouvait pas être des erreurs. Que des bonnes femmes qui fixaient des rendez-vous à Patrick. Dans des hôtels, des restaurants, des bistrotts. Mon cœur s'est arrêté de battre et je devais être rouge comme une tomate. J'ai regardé si maman avait remarqué quelque chose, mais non elle fourgonnait dans la cuisine. J'avais les jambes qui flageolaient quand je me suis levée.

Je me suis dit qu'il fallait que je me calme. Je suis allée dans la salle de bains pour me passer de l'eau sur le visage. J'avais les yeux secs et pourtant j'avais vraiment envie de pleurer. Je ne sais pas comment j'ai fait pour que personne ne s'en aperçoive. Mais j'y suis arrivée. En revenant, Marco m'a trouvé un air bizarre, je lui ai dit que j'avais un gros mal de tête, et après le dîner, j'ai pris un des séminifères de maman et je me suis endormie comme une masse.

Le lendemain au salon, Rosalie a bien vu que quelque chose n'allait pas, surtout que j'ai failli ébouillanter madame Richard en lui rinçant sa couleur. Je ne pensais qu'à une chose : le rendez-vous fixé par la bonne femme que j'avais eu téléphone. Coup de bol, ça tombait le lundi suivant. J'avais trois jours à attendre. Trois jours à faire comme de rien n'était. Trois jours de gros malaise que j'ai réussi à cacher, même à Marco. A me faire des plans dans ma tête, à me raconter des histoires qui avaient du mal à tenir debout... »

Extrait de *Cliente de Josiane Balasko*. Pp 92 à 93



Eperviers

Les matchs amicaux comme stratégie de Claude ?

Les Eperviers du Togo vont encore jouer en Novembre, un match amical avec les îles Maurice. Encore un autre match amical dit de préparation comme on le constate avec Claude Le Roy.

Les matchs amicaux sont très importants pour tester une stratégie mise en place dans une équipe de football. Ils sont souvent utilisés par les sélectionneurs qui cherchent à tester le niveau d'une équipe et sa réactivité.

Mais avant la mise en place d'un système de jeu, et d'un éventuel test de ses troupes, la création d'une bonne équipe composé de joueurs qui se connaissent très bien et qui « peuvent jouer même les yeux fermés », comme le dit un coach de la place, reste essentiellement le pré requis pour tout sélectionneur qui

veut aller loin. Est-ce le cas au Togo ?

Les Eperviers, à part quelques nouvelles têtes (3 ou 4) qui vont faire leur entrée, présentent le même visage que sous leurs anciens sélectionneurs Didier Six et Tom Saintfiet. Même niveau de jeu, incapacité d'aligner plus de 25 passes, mauvaises passes, manque d'attaquants vedettes... On prend les mêmes, on modifie un peu et on recommence.

Les Eperviers se préparent à livrer un match amical contre la sélection nationale mauricienne en Novembre prochain. Cette



Claude Le Roy

rencontre s'inscrit dans le cadre des préparations des poulains de Claude Le Roy pour leur deuxième journée des éliminatoires comptant pour la CAN Cameroun 2019 contre les écureuils du Benin en mars 2018.

Les Togolais attendent avec impatience les résultats de ce nième match de préparation. Car, beaucoup son-t-ils à se demander si Claude Le Roy est vraiment l'homme de la situation.

Zak

Cyclisme / Tour du Faso

Les 4 qui vont défendre les couleurs du Togo

Le Togo sera bel et bien présent à l'édition 2017 du Tour cycliste du Faso. 4 cyclistes y seront du 27 octobre au 5 novembre.

Saliou Sadikou, Hamza Assoumanou, Toulassi Dodji et leur capitaine Akanga Raouf sont les coureurs togolais qui ont été envoyés par la Fédération togolaise de cyclisme (FTC) pour représenter le Togo à cette fête du cyclisme au Burkina-Faso.

« 17 équipes au total sont engagées issues de 14 pays d'Afrique et d'Europe pour une boucle de 10

étapes, dont un circuit fermé à Bobo Dioulasso, sur près de 1.300 km », apprend-on.

Le circuit

Koulbila-Tenkodogo (139 Km)
Garango-Zorgho (95 Km)
Boussé-Ouahigouya (130 Km)
Yako-Ziniaré (143 Km)
Kokologho-Boromo (136 Km)
Dano-Gaoua (113 Km)
Banfora-Bobo-Dioulasso (120 Km + circuit)



Raouf Akanga, le capitaine de l'équipe togolaise

Bobo-Dioulasso-Dédougou (171,6 Km)
Dédougou-Koudougou (131 Km)

Korsimoro-Ouagadougou (110,7 Km + circuit)

TM

Prix FIFA 2017

Le Togolais Francis Koné reçoit le prix Fair-Play Fifa sur le terrain

La Fédération internationale de football (FIFA) a décerné lundi, le prix du fair-play au milieu togolais Francis Koné pour avoir sauvé un adversaire lors d'un match du championnat tchèque. C'était au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue à Londres, la capitale de l'Angleterre.



Francis Koné

Instaurés par l'instance de gestion du football mondial afin de récompenser les acteurs du milieu qui se sont le plus distingués lors de la saison, « The Best FIFA Football Awards » s'est tenu cette année à

Londres et a vu plusieurs acteurs du football international récompensés pour leurs performances.

Le Togo a été honoré cette soirée à travers la remise à l'un de ses fils, F.

Koné du prix fair-play à FIFA 2017. Cette distinction du Togolais a été motivée par le geste héroïque de ce dernier lors d'un match de championnat, le 25 février dernier. Le milieu du terrain Francis Koné de FK Slovacque avait sauvé le portier des Bohémians, Martin Berkovec de la mort. En effet, le gardien des buts gisant inconscient après un choc avec un coéquipier a pu être secouru grâce à Koné qui a réussi à introduire les doigts dans la bouche de son adversaire en sorte que ce dernier n'avale pas sa langue.

Koné qui n'a jamais hésité à afficher ses envies de jouer avec la sélection de son pays le Togo, n'a eu ce plaisir que deux fois en 2013 (un seul match joué), pour le moment. Le prix qu'il a reçu ressuscite le sujet de sa convocation ou non.

« vous imaginez cette joie et cette envie qui vous animent lorsque vous êtes couverts de la couleur de votre drapeau, en train de lutter pour des victoires pour honorer votre patrie. Honorer, c'est rendre grand. J'ai toujours voulu faire parler de mon pays dans le foot » a-t-il indiqué au

site Africatopsport.

Cristiano Ronaldo élu meilleur joueur de l'année 2017

Sans surprise, l'attaquant Portugais Cristiano Ronaldo a décroché le prix du joueur de l'année. Cristiano a décroché ce prix devant son éternel rival Léo Messi. C'est la deuxième année consécutive que le "commandant du Réal" décroche ce prix, qui le conforte dans sa course pour un autre ballon d'or cette année. Pour le prix du meilleur joueur FIFA 2017, Cristiano Ronaldo a été préféré à l'Argentin Lionel Messi et au Brésilien Neymar Junior auteurs aussi d'une belle saison. Autre meringué distingué par la FIFA, il s'agit du sélectionneur français Zinedine Zidane, nommé meilleur entraîneur de l'année.

Cristiano Ronaldo et son entraîneur ont remporté pour la saison 2016-2017, le Championnat, la Ligue des champions (pour la deuxième année consécutive), la Supercoupe d'Europe et d'Espagne.

Y. Amaah & R.Z

Prochaines élections Le GF2D encourage la participation des femmes

Le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) a organisé les 24 et 25 Octobre 2017 en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel un forum régional sur les enjeux de la participation de la femme aux élections locales et législatives. La rencontre a réuni des femmes venues du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et du Togo.



Des femmes ayant pris part au forum régional

Le forum qui a eu pour thème « les enjeux de la participation de la femme aux élections locales et législatives » a pour finalité d'encourager l'émergence des femmes en politique dans la zone ouest africaine et particulièrement au Togo. Selon Mme Tchabinandi Kolani Yentcharé, le ministre en charge de la promotion de la femme, l'initiative du GF2D cadre avec la vision du gouvernement togolais qui est d'encourager la représentativité des femmes dans les instances de décisions. Elle a exhorté les participantes à faire preuve de volonté pour devenir de véritables leaders Ouest africaines. Pour Mme Michèle Nousseossi AGUEY, secrétaire générale du GF2D, ce forum permettra particulièrement aux femmes togolaises de s'inspirer des expériences de leurs consœurs de la sous-région pour leur participation active aux prochaines échéances électorales.

Ce forum a permis aux femmes

togolaises de s'inspirer de l'expérience de leurs consœurs de la sous-région pour leur participation active aux processus électoraux locaux et législatifs.

Le GF2D est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, créée en 1992, par une trentaine de femmes de profils divers. Ces dernières, à l'aube des sociétés démocratiques, se sont rendu compte de la nécessité de faire participer pleinement les femmes à la vie publique de leur pays.

La vision du GF2D est celle d'un Togo, d'une sous-région et d'un monde où les femmes connaissent leurs droits et en jouissent pleinement, libérées des contraintes et pesanteurs socio-culturelles, apportent leur contribution au développement de leur société et jouir de la paritaire des hommes et des femmes aux instances de prise de décision politique, sociale et économique.

TM

Humanitaire Don de sang des agents de Moov Togo

Le directeur général et les employés de la société de téléphonie mobile, Moov Togo, ont procédé le mardi 24 octobre à Lomé à une opération de don de sang.



Une partie de don de sang

Cette action humanitaire vient intensifier la politique sociale de Moov Togo et démontrer son engagement à travers sa responsabilité sociale.

Volontiers, les employés Moov Togo se sont rendus « disponibles » pour sauver des vies humaines à travers le don de leur sang. La première étape de cette opération a permis aux agents de la santé de s'assurer de la bonne condition physique des donneurs et ensuite ils sont passés à la phase de prélèvement. Pour Abdellah Tabhuret, le directeur général de Moov-Togo « Il s'agit d'un geste citoyen, très important. On pense parfois que les accidents n'arrivent qu'aux autres, mais ce n'est pas vrai. Je pense que tous les Togolais, y compris les employés de Moov-Togo, doivent donner régulièrement leur sang pour sauver des vies ».

De son côté, Ambroise Abalo, le directeur des ressources humaines de la société Moov-Togo, a relevé que l'opération est

une initiative du Comité de sécurité et que le don de sang est une opération qui vise à venir au secours des frères, sœurs qui en ont besoin.

Bien avant l'opération de don de sang, Moov-Togo avait entamé plusieurs actions de bienfaisance. Il s'agit notamment de la protection de l'environnement, de la création des activités génératrices de revenus pour les femmes, les veuves et les orphelins.

Pour Akohin Koffi Edem, le président de la section locale de la Croix Rouge de Bè, l'acte posé par Moov-Togo mérite des applaudissements car il vient combler la pénurie de poches de sang qui se fait sentir sur toute l'étendue du territoire national.

Il est à souligner qu'au Togo, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) fait face souvent à une forte demande de sang.

Justin A.

Première édition du SI3E Lancement au CETEF à Lomé

Environmental Events, a procédé le 24 octobre dernier au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) à Lomé au lancement de la première édition du Salon International de l'Eau, de l'Energie et de l'Environnement (SI3E). Ce salon prévu pour la période du 24 au 28 Avril 2018 à Lomé au Togo sera agrémenté par des expositions, des conférences, des campagnes de sensibilisation, des démonstrations d'équipements, des remises de prix et trophées.



Des officiels lors du lancement

Lors du lancement, Mr kweku Banka Johnson, le président du CETEF a souhaité la bienvenue à tous puis félicité le promoteur de Environmental Events en la personne de Théodore A Dovi-Akue.

Après avoir souligné que sans eau il n'y aurait pas d'agriculture, pas d'énergie, Dovi-Akue a mentionné les objectifs du SI3E qui sont entre autres la création d'emploi pour les jeunes par le biais des entreprises, la mise à disposition d'un magasin sur l'eau, l'énergie et l'environnement en début de 2018 pour les pays de la

Cedeao. Autres objectifs, la vulgarisation et le développement en Afrique, l'utilisation des machines, le transfert de technologies adaptées au contexte africain... et le développement des échanges et des relations interentreprises entre les professionnels africains et leurs homologues du nord.

Pour sa part, le ministre de l'Environnement et des ressources forestières a félicité le promoteur de l'évènement et a promis un suivi de la part de son département.

A en croire le promoteur, le Salon international de l'Eau, de l'Energie et de l'Environnement sera un cadre de promotion d'échanges pour les acteurs des secteurs concernés. Il regroupera les professionnels, les chercheurs, les autorités publiques, les représentants d'organismes internationaux, les bailleurs de fonds, les ONG, la société civile.

Comme résultats attendus, le public aura non seulement à partager des expériences en matière de protection de l'environnement, de la gestion des déchets liquides et solides mais aussi sera informé sur les enjeux des pratiques à observer pour impacter positivement sur la gestion de l'eau, la consommation d'énergie et l'environnement.

Wilfried Bomboma (Stagiaire)

UL / Augmentation des frais d'inscription La LTDE dénonce un arrêté « inconstitutionnel »

Par arrêté, le président de l'Université de Lomé (UL), Dodzi Komla Kokoroko fixe le montant des frais de formation dans les grades de Master, de doctorat et au diplôme d'études spécialisées (DES). Cet arrêté prend effet à partir de l'année académique 2017-2018.

Les Master de recherche et professionnels coûteront respectivement aux étudiants togolais 176.000 francs CFA et 376.000 francs CFA. Le doctorat leur reviendra à 301.000 francs CFA.

La Ligue togolaise des droits des étudiants (LTDE), par le biais d'un communiqué, s'insurge contre une « augmentation exponentielle » de 300 à 500% et une mesure « inconstitutionnelle ».

« Cette mesure arbitraire, antisociale, anticonstitutionnelle et génocidaire du président de l'Université et du ministre de l'Enseignement supérieur vise à empêcher les enfants des parents pauvres de continuer leurs Master et leur Doctorat », indique le document signé par le secrétaire général de cette association estudiantine.

Se fondant sur l'article 35 de la Constitution togolaise, la LTDE s'attend plutôt à voir ces frais d'inscription connaître une baisse et non une augmentation.

Pour « préserver la paix et la sérénité sur le campus », la LTDE demande aux autorités gouvernementales et universitaires de revenir sur cette décision. La mise à exécution de cette décision, obligera tous les étudiants à faire appel à « tous les moyens » pour faire échec à son application, dit la ligue présidée par Foly Satchivi.

Va-t-on encore vers des mouvements sur le campus de l'UL ? La rentrée académique est fixée au 30 octobre prochain.

Global Actu

Industries

SDMO met en valeur son savoir-faire et ses produits

« La Société ETRADIS, dirigée par Mr MELESUSU, Distributeur des produits KOHLER-SDMO au TOGO, a organisé à l'hôtel Sancta Maria de Lomé, un séminaire technique de présentation des produits et du savoir-faire de la société SDMO Industries.



M. LE GALL au cours de sa présentation

Lors de cet évènement particulier, Mrs LE GALL et LINQUETTE, responsables SDMO Industries étaient présents.

SDMO Industries a ouvert un bureau au TOGO il y a 4 ans, pour assister localement et dans la sous-région ses distributeurs ainsi que leurs clients. En effet, profitant de la présence de ASKY et de la construction de la nouvelle aérogare, propice aux voyages sous régionaux, SDMO Industries a décidé de s'établir au TOGO et de faire de ce bureau sa base en Afrique de l'Ouest. Le port de Lomé offrant également la possibilité d'établir un stock sous douane, SDMO Industries a mis en place et finance un stock d'une centaine de groupes électrogènes de 12 à 1 000 kVA, très facile à dispatcher dans toute la sous-région.

Présente en Afrique depuis 1966, SDMO Industries, à l'écoute des besoins de ses clients et toujours à la recherche de solutions innovantes et de proactivité a décidé l'organisation de ce séminaire à Lomé pour présenter ses nouveautés et échanger sur les besoins

et les attentes locales.

A également été présenté aux participants, un groupe électrogène de 200 kVA capoté insonorisé sous sa marque KOHLER-SDMO, spécifiquement dédié au marché Africain, c'est-à-dire, produisant toute sa puissance dans des conditions de température élevées.

Les clients, présents à ce séminaire, étaient originaires de différents secteurs d'industrie incluant les sociétés privées ainsi que les services publics.

En parallèle consciente de son rôle d'acteur économique local SDMO Industries s'est organisé pour donner à la population Togolaise via des associations locales, une vingtaine de groupes électrogènes portables de 2000W permettant ainsi de participer à titre privé au développement du pays.

Ces initiatives permettent à tous de mieux connaître les avantages des produits KOHLER-SDMO et leur force, soutenus par une équipe commerciale locale et des distributeurs dynamiques. »



L'assistance concentrée, suivant les travaux



Photo de famille des participants